

Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois

Séance du 17 septembre 2026

L'an 2026 et le 17 septembre à 18h30 le Conseil Communautaire sous la présidence de Michel SEROUX, s'est réuni au siège communautaire à Avesnes le Comte sur convocation du 10 septembre 2026

Date de la convocation : 10 septembre 2026

Date d'affichage : 10 septembre 2026

Délibération N° 17-09-2026 / N°122

Présents (88) : Balavoine Freddy, Barlet Yannick, Barrois Pierre, Beaumont Christophe, Bernard Marie, Bertout Sébastien, Bonnelle Thomas, Bourdrez Pierre, Bricout Damien, Caillierez Denis, Carton Philippe, Carvalho Yohann, Cauvet Jean-Louis, Cojon Philippe, Coppin Dominique, Arnaud Darras (suppléant de Coquart François), Corman Jérôme, Cottin Gilbert, Cuisinier Christophe, Dausse Béatrice, Debeaumont Monique, Deberles Patrick, Debureaux Alain, Decry Alexandre, Degrendele Marc, Delaporte Luc, Delassus Francis, Delattre Romuald, Delporte Michèle, Détourné Jean-François, Dionnet Pascal, Dubois David, Duchateau David, Dufay Jean-Marie, Dupuis Anne-Marie, Marie Tinchon (suppléante de Duriez Ludovic), Duriez Sidonie, Fourmanoir Maxime, François Benoit, Gabez Sylvie, Gallet Olivier, Gérard Martine, Godart Céline, Gomès Stéphane, Fabrice Hermant (suppléant de Guillemant Simon), Hémerly Jean-Paul, Hémerly Pascal, Henquenet Sébastien, Philippe Carbonnier (suppléant de Jacquemelle Jean-Claude), Jonard Frédéric, Jud Pierre-Etienne, Olivia Havet (suppléante de Labenne Philippe), Larivière Anne Sophie, Larivière Magalie, Lavigne Raymond, Lefebvre Guillaume, Lefetz Marie-Angèle, Legoux Hugues, Leuiller Jean-Luc, Level François, Libessart Catherine, Lieppe Yves, Locquet Stéphane, Louis Mathieu, Mestan Pascal, Meurice Geneviève, Nicolle Gérard, Petit Michel, Plaquet Frédéric, Rogez Jonathan, Rose Alain, Anne-Sophie Porru (suppléante de Rose Christophe), Roussel Murielle, Schulz Jean-Michel, Sergier Muriel, Seroux Michel, Soyez Maurice, Surelle Sabine, Tassencourt Hubert, Tetu Harold, Théret Julie, Thilliez Arnould, Thilliez Christian, Toursel Joël, Varoqui Jean-François, Verdel Dominique, Verret Philippe, Zakrent Patrick

Représentés (14) : Bellengier Julien (pouvoir à Sébastien Bertout), Brabant Carine (pouvoir à Lefebvre Guillaume), Bridel Jean (pouvoir à Dausse Béatrice), Capron Nicolas (pouvoir à Olivier Gallet), Deneuille Olivier (pouvoir à Debeaumont Monique), Descamps Roland (pouvoir à Legoux Hugues), Détourné Françoise (pouvoir à Théret Julie), Glavieux Pascal (pouvoir à Fourmanoir Maxime), Hautecoeur Christophe (pouvoir à Bernard Marie), Lefebvre Philippe (pouvoir à Larivière Anne Sophie), Legrand Eric (pouvoir à Thilliez Christian), Leu Serge (pouvoir à Petit Michel), Pruvost René (pouvoir à Bricout Damien), Vasseur Guy (pouvoir à Bourdrez Pierre)

Absents (13) : Ansin Christophe, Boucly Christian, Caron Eric, Cossart Sophie, Dekeyser Patrick, Delannoy Jean-Michel, Douchet Arnaud, Haultcoeur Jean-François, Hotte Rodrigue, Jacquemont Xavier, Ricq Arnould, Patrick Roblot, Traisnel Alain

Secrétaire de séance : Mathieu Louis

Tourisme : Désignation des représentants de l'office de tourisme intercommunal à la commission d'animation des offices de tourisme de Pas-de-Calais Tourisme

L'Office de Tourisme des Campagnes de l'Artois a reçu une invitation de Pas-de-Calais Tourisme visant à procéder au renouvellement de la commission d'animation des Offices de Tourisme du Pas-de-Calais, conformément aux statuts de Pas-de-Calais Tourisme et dans le cadre du renouvellement des instances suite aux élections municipales.

Cette instance constitue un espace privilégié d'échanges, de partage d'expériences et de co-construction, essentiel pour répondre aux enjeux actuels du secteur touristique, notamment en matière de transition écologique, d'évolution des attentes des visiteurs, d'hospitalité, d'itinérance, d'observation, d'innovation et d'accompagnement des acteurs locaux.

Il appartient à l'Office de Tourisme des Campagnes de l'Artois de désigner un représentant élu et un représentant cadre pour siéger au sein de cette commission d'animation.

Par ailleurs, cette commission désignera, en son sein, les représentants des Offices de Tourisme qui siégeront au Conseil d'Administration de Pas-de-Calais Tourisme, à savoir trois représentants élus et deux représentants cadres.

VU les statuts de Pas-de-Calais Tourisme, notamment les dispositions relatives à la composition et aux missions de la commission d'animation des Offices de Tourisme du Pas-de-Calais ;

VU la lettre de Pas-de-Calais Tourisme en date du 21 juillet 2026, invitant les Offices de Tourisme à désigner leurs représentants à la commission d'animation avant le 30 septembre 2026 ;

CONSIDÉRANT que l'Office de Tourisme des Campagnes de l'Artois a pour mission de promouvoir le tourisme sur son territoire et de représenter les intérêts des communes membres ;

CONSIDÉRANT que la participation active à la commission d'animation des Offices de Tourisme du Pas-de-Calais et au Conseil d'Administration de Pas-de-Calais Tourisme constitue un levier important pour défendre les enjeux touristiques locaux et contribuer à la stratégie départementale ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de désigner un représentant élu et un représentant cadre pour siéger au sein de cette commission, conformément aux demandes de Pas-de-Calais Tourisme ;

Après en avoir échangé, le conseil communautaire procède au vote :

Résultats des votes			
Composition		Suffrages	
Inscrits	115	Pour	95
Présents	88	Contre	2
Procurations	14	Abstentions	4
Présents et représentés	102	Non votants	1

Suite à l'avis favorable du Bureau en date du 2 septembre 2026, le conseil communautaire décide à la majorité :

Article 1 : de désigner pour représenter l'Office de Tourisme des Campagnes de l'Artois au sein de la commission d'animation des Offices de Tourisme du Pas-de-Calais :

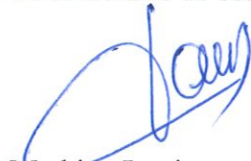
- En qualité de représentant élu : *Marie BERNARD*
- En qualité de représentant cadre : *Stephane DECOTTIGNIES*

Article 2 : Les représentants désignés à l'article 1 sont habilités à participer aux travaux de la commission d'animation et, le cas échéant, à se porter candidats pour siéger au Conseil d'Administration de Pas-de-Calais Tourisme, conformément aux statuts de cet organisme.

Article 3 : Le Président de l'Office de Tourisme des Campagnes de l'Artois est chargé de transmettre ces désignations à Pas-de-Calais Tourisme avant le 30 septembre 2026, conformément aux modalités prévues par cet organisme.

Article 4 : La présente délibération sera publiée et notifiée aux personnes concernées, conformément aux dispositions en vigueur.

Le secrétaire de séance



Mathieu Louis

Le Président



Michel Seroux

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du Pas-de-Calais le 24/09/2026 et publication ou notification du 24/09/2026

